

Fin de la trêve hivernale : Non aux expulsions des locataires

1 juin 2021

CONTRE les expulsions, les remises à la rue et le logement cher !

POUR le droit au logement, la baisse des loyers et plus d'HLM !

Après les fortes mobilisations pour le logement du 27-28 mars, dans toute l'Europe et dans 31 villes en France, la fin de la trêve hivernale est le 1^{er} juin, demain.

Le cauchemar de l'expulsion «manu militari» par la police va cette année frapper aux portes de 30000 familles, 2 fois plus qu'en 2018, parmi lesquelles beaucoup sont prioritaires DALO en attente d'un relogement par le Préfet.

Au moins 1 30 000 familles ont reçu un jugement d'expulsion ordonnant de quitter leur logement. Elles sont déjà sous la pression des huissiers et des commissariats...

Locataires, occupant-e-s et accédant-e- s éreinté-e-s par le logement cher et par la mise à l'arrêt de pans entiers de l'économie sont encore plus nombreux-ses à ne plus pouvoir payer leur loyer ou leur traite, à être assigné-e-s ou bientôt assigné-e-s au tribunal pour expulsion...

Le 1^{er} juin, c'est aussi la remise à la rue de dizaines de milliers de sans-abri hébergé-e-s dans des foyers ou des hôtels pendant l'hiver, sans compter ceux qui sont déjà dans la rue, en violation des lois qui mettent en place le droit à l'hébergement jusqu'au relogement : la France compte plus de 300 000 sans

abris, en hausse constante. C'est également les coupures d'énergie, souvent à distance, pour celles et ceux qui ne peuvent plus payer leur facture.

Des millions de personnes, de tous âges, travailleur-ses ou non, salarié-e-s, indépendant-e-s, avec ou sans papier, sont durement touchées par l'arrêt de nombreux secteurs économiques (restauration, tourisme, culture, loisirs, transports, commerce, artisanat, économie informelle...) décidée par le gouvernement. Beaucoup ont épuisé leurs économies lorsqu'elles et ils en avaient, ont emprunté à droite et à gauche, font appel à la solidarité alimentaire, afin de payer leur loyer ou leur traite.

Tout au long de la crise sanitaire les milliardaires et les milieux de l'immobilier ont continué à s'enrichir, le Gouvernement s'est encore et encore attaqué aux droits des précaires, des chômeurs(es), aux migrant-e-s, à notre protection sociale et à nos libertés pour mieux nous bâillonner...

Dans le domaine du logement, il a baissé les APL, réduit les aides à la construction de logements sociaux, encouragé la spéculation immobilière dans les quartiers populaires et poursuivi les grands projets spéculatifs (métropolisation, JO2024, ANRU...), réprimé les campements, criminalisé et sanctionné les occupant-e-s sans titre de locaux vacants et de terrains, tel-le-s les squatteur-ses, voyageur-se-s, habitant-e-s de bidons villes ou d'habitats alternatifs, premières lignes de la crise du logement.

Face à la crise du logement aggravée par la crise sanitaire, le Gouvernement n'a pris aucune mesure réelle pour prévenir la catastrophe annoncée de la fin de la trêve hivernale de 2021, puis celle de 2022.

- Un logement abordable, stable, décent, durable et écologique pour toutes, sans discriminations.
- Arrêt des expulsions et des procédures, effacement des dettes de loyer, pas de remises à la rue des sans-abris, ni de coupures d'énergie.
- Revalorisation des APL et annulation de la réforme (RLS, gels...).

A ces revendications nationales se rajoutent dans le var 3 points d'attention :

- Rappelons que notre département manque de logements sociaux : 32 000 demandes. Sur la métropole de Toulon, besoin de construire 3000 logements par an. Une information : lors d'un récent conseil de

concertation locative, Toulon habitat a annoncé la construction de 100 logements par an ... un scandale !

- Rappel : la loi SRU doit être appliquée avec rigueur. Le préfet doit imposer des HLM de partout.
- Enfin une mention particulière sur la situation de la Seyne. On nous dit que les impayés sont plus importants qu'ailleurs. C'est à voir, mais de toute façon nous affirmons avec force que ce n'est pas aux locataires de payer des situations qui leur ont été imposées.

Déclaration faîte par André Cheinet pour Indecosa CGT 83.